

Guide Pratique : Accès et Sécurité à la Plage de la Savonnière

Informations Générales

- Localisation : Rive gauche du lac Léman, commune de Collonge-Bellerive.
- Type de site : Plage publique aménagée avec accès au lac.
- Services disponibles : Douches, sanitaires, zones d'ombre et espaces de baignade surveillés en saison.

Règles de Stationnement

- Utilisez exclusivement les zones de stationnement balisées à proximité immédiate.
- Respectez les zones de stationnement payant (horodateurs) en vigueur durant la haute saison.
- Le stationnement sauvage sur les accotements herbeux ou les voies d'accès est strictement interdit et verbalisable.
- Privilégiez les transports en commun ou le vélo pour éviter les difficultés de stationnement en période de forte affluence.

Horaires et Accès

- Accès à la plage : Ouvert au public 24h/24 (sauf restrictions municipales temporaires).
- Horaires de surveillance : De 10h00 à 19h00 durant la période estivale (juin à août).
- Accès PMR : Des aménagements spécifiques permettent un accès facilité aux personnes à mobilité réduite.

Consignes de Sécurité et Environnement

- Baignade : Ne vous baignez que dans les zones autorisées et surveillées.
- Surveillance des enfants : La vigilance des parents est obligatoire, même en présence de sauveteurs.
- Propreté : Utilisez les poubelles de tri sélectif à disposition. Ne laissez aucun déchet sur la plage.
- Feux et barbecues : Interdits sur la plage et les pelouses pour prévenir les risques d'incendie.
- Animaux : Les chiens doivent être tenus en laisse et sont interdits dans certaines zones balisées durant la saison estivale.